

# Rachida Dati répond à Armand Jung

Dans un courrier daté du 28 juin 2007, le député du Bas-Rhin Armand Jung a interpellé la ministre de la Justice Rachida Dati sur «*la longueur des délais concernant l'obtention d'un premier rendez-vous devant les juges des affaires familiales rattachés au tribunal de grande instance de Strasbourg pour les couples souhaitant divorcer*». Le député insistant: «*Il me semble*

*plus que jamais urgent de traiter ce dossier et d'examiner les problèmes du TGI de Strasbourg dans le cadre du collectif budgétaire qui sera adopté par le parlement en juillet.*»

La Garde des Sceaux a répondu hier au député, dans une lettre datée du 19 décembre. Rachida Dati indique qu'il «*a été décidé d'affecter un magistrat placé en sur-nombre et la tenue d'audien-*

*ces supplémentaires. Afin de renforcer les effectifs des fonctionnaires du tribunal, deux greffiers issus de l'Ecole nationale des greffes avaient pris leurs fonctions dès le 1<sup>er</sup> août.*»

«*Le tribunal bénéficie de surcroît de la présence de quatre greffiers placés, tous affectés à la chambre des familles, de six vacataires, dont un affecté à cette même chambre, et de huit assistants de justice.*»